

L'OBSERVATOIRE 173

CLIMAT - ASSURANCE VIE

CGDD - 19 Janvier 2017

Michel LEPETIT

Président de Global Warning

Vice-Président co-fondateur de THE SHIFT PROJECT



www.theshiftproject.org

The Shift Project

Association d'intérêt général qui éclaire et influence la transition carbone depuis 2010.



- The Shift Project, c'est une équipe avec 20 projets à son actif, dont plusieurs succès politiques
- The Shift Project, c'est une expertise événementielle haut-niveau et grand public : The Shift Forum, Morning Shift, Ateliers du Shift, des briefings presse, des conférences dédiées, des partenariats, etc...
- The Shift Project, c'est cinq « spin-offs »



Beyond Ratings
Energy & Climate Risks Matter



WE
WORLD EFFICIENCY
SHOW & CONGRESS

Expérience P2E

- The Shift Project, c'est un réseau d'entreprises membres, ou qui soutiennent des projets particuliers

SPIE

SNCF

VINCI
AUTOROUTES

EDF

BOUYGUES

ROCKWOOL
FIRESAFE INSULATION

VICAT

SAINT-GOBAIN

KLEPIERRE

THALYS

GRUPE
Caisse des Dépôts

- The Shift Project, c'est un réseau de partenaires internationaux

WE MEAN BUSINESS

BUSINESS & CLIMATE



IETA
INTERNATIONAL EMISSIONS TRADING ASSOCIATION

Plan de la présentation



- **Historique du projet OBS173**
 - **Signal risque climat et transition bas carbone**
 - **Traçabilité de l'épargne financière et transition**
 - **La France**
- **Contexte du projet OBS173 : RISQUES LIES AU CLIMAT + ASSURANCE VIE**
 - **Le 173 investisseur**
 - Groupe de travail du CGDD
 - Obligations réglementaires et échéances
 - **La dimension internationale du projet et la TCFD**
 - Le cadre général proposé par la TCFD
 - Le message aux investisseurs institutionnels
 - La thématique des scénarios à long terme
 - **L'EIOPA et le scénario « Low long »**
- **La cadre du projet OBS173**
 - **Les moyens de l'observatoire**
 - **Les réglementations**
 - 173 et décret
 - Solvabilité II
 - **L'échantillon des douze**
 - **Le tableau de bord**
 - **La communication**



(1.1.) Historique du projet

CONFERENCE BANCAIRE ET FINANCIERE SUR LA TRANSITION ENERGETIQUE
PISTES DE REFLEXION
COMMENT LE SYSTEME FINANCIER PEUT ACCOMPAGNER L'ECONOMIE REELLE
AU SERVICE DE LA TRANSITION ENERGETIQUE
CONTRIBUTION DU CLUB FINANCE

- **2010 : RISKERGY**
 - La nécessaire transition du secteur financier
 - Les signaux risques énergie & climat
 - Modélisation macroéconomique et scénarios
- **2014 : le Débat National sur la Transition**
 - La contribution de l'ORSE au DNTE
 - La question centrale de la traçabilité de l'épargne
 - Le projet macroéconomique de relance keynésienne par la transition énergétique
 - SFTE et la rénovation massive des bâtiments publics (120 Mds€) dans le cadre du Plan Juncker

(1.2.) Historique du projet



- **2016 : la COP21 en France**
 - **Le catalyseur du 173 et l'exemplarité française**
 - **Le contexte international :**
 - G20/FSB/Carney/leadership anglo-saxons
 - La mobilisation de l'UNEP FI sur le financement vert
 - La montée du sujet des « actifs échoués »
 - **Le projet de déclaration de l'industrie française**
 - L'idée de l'Observatoire
 - La fédération des acteurs financiers via le fonds général, produit phare de l'épargne française
- **2017 : OBSERVATOIRE 173 ASSURANCE VIE**
 - **Echec de la mobilisation des banques françaises sur le « 173 bancaire »**
 - **Contribuer à faire un succès du « 173 institutionnel »**
 - Rebond sur la TCFD – recommandations sectorielles – « Asset owners »
 - Directive européenne sur l'extrafinancier en 2017
 - **Inscrire le 173 dans une dimension macroéconomique :**
 - 1600 G€ d'actifs
 - 35% de l'épargne financière des ménages
 - Suivi annuel des PdM par la FFA
 - **Toucher les citoyens : 14 millions d'épargnants concernés**
 - **Inciter à une transposition du 173 dans d'autres pays**

TCFD – décembre 2016



(...) Asset owners and asset managers should report to their beneficiaries and clients, respectively, through their existing means of financial reporting, where relevant and where feasible.

Asset owners and asset managers are also encouraged to disclose publicly via their websites or other public avenues of disclosure (e.g., sustainability or annual reports).

- **Expliciter les marques**
- **Expliciter les circuits de distribution**
- **Expliciter la communication client**

(2.1) CONTEXTE : RISQUE CLIMAT + ASSURANCE VIE



- **Le focus sur l'assurance vie**
 - **La loi étend l'article 224 - Grenelle II aux investisseurs institutionnels**
 - Assurance vie = 50% investisseurs
 - On dispose d'une vision macroéconomique des actifs gérés : BDF ; AF2I
 - **Trois contraintes : décret + notice**
 - Une déclaration annuelle
 - « Appliquer ou expliquer »
 - Toutes classes d'actifs concernées
 - **La mobilisation des parties prenantes :**
 - Le groupe de travail du CGDD
 - Les associations professionnelles et leurs guides : AF2I, FFA, FIR, AFG
 - Les institutions publiques : Le Trésor et la contribution 2017 au « 173 bancaire »
- **Le focus sur les risques liés au climat : la TCFD**
 - **Au delà de l'ESG**
 - Extrafinancier et directive européenne
 - Quelle stratégie des agences de notation financières ?
 - **Au delà du vert**
 - Le G20 et la Green finance



(2.2) CONTEXTE : la dimension internationale



- **La TCFD du Conseil de Stabilité Financière**
 - **Une mobilisation internationale**
 - **Le 173 exemplaire comme standard de fait**
- **TCFD : un focus sur les investisseurs institutionnels**
 - **Des recommandations applicables à l'OBS173**
 - Générales : Gouvernance/Stratégie/Gestion des risques/Objectifs & métriques
 - Spécifiques : le débat ouvert sur la mesure du carbone ...
 - **Des conseils applicables à la situation française**
- **TCFD : une évolution : le recours aux scénarios**
 - **La primauté à l'AIE**
 - **La vision du Trésor sur les scénarios**
 - **EIOPA et son stress test sur 60 ans : « Lower for longer »**
 - Quelle compatibilité avec les scénarios 2°C

S&P sur changement climatique : *We recognize that financial service providers have more-immediate and bigger concerns vying for their attention. Issues such as regulation, low growth, and the negative interest rates being set in some regions could have significant medium-term effects. That said, we consider that climate change risk is only likely to grow in importance and its potential impact is likely to increase.*

(3.1.) ORGANISATION : une mobilisation appropriée



- **Les moyens de l'Observatoire**
 - **The Shift Project et les shifters**
 - Une page dédiée à l'observatoire
 - Visibilité internationale de TSP : en français et en anglais
 - Une prise de parole publique
 - **Catalyseur d'expertises**
 - expertise Climat et Transition
 - Expertise Assurance vie
 - Possibilité de partenariats
 - Sur un sous-domaine traité (classe d'actifs, ...)
 - Sur le 173 hors climat
 - Sur la communication nationale et internationale
- **Le cadre réglementaire**
 - **Le décret du 173**
 - Leadership du risque climat au sein de l'ESG
 - **La première mise en œuvre de Solvabilité II**
- **Un panel : les « douze »**
 - **Sélection par la Banque de France**
 - **Représentativité forte : 75%**



ANALYSES ET SYNTHÈSES

- Suivi de la collecte et des placements des 12 principaux assureurs-vie à fin décembre 2015

¹ Échantillon : Allianz Vie, Assurance du Crédit Mutuel Vie SA, Aviva Vie, Axa France Vie, Cardif Assurance Vie, CNP Assurances, Generali Vie, Groupama Gan Vie, La Mondiale Partenaires, BPCE Vie, Prédica, Sogecap.

(3.2.) ORGANISATION : une mobilisation dimensionnée



- **Un tableau de bord périodique annuel**
 - **Vision détaillée (micro) et globale (macro)**
 - **Description et/ou analyse :**
 - Aucun focus individuel prévu en V0
 - Focus sur les fonds généraux en V0
 - Informations publiques
 - **Principes méthodologiques :**
 - Pas de jugement méthodologique a priori (méthode ; classe d'actifs ; scénarios ...)
 - **Recommandations TCFD :**
 - Grille d'informations TCFD : Gouvernance / Stratégie / Gestion des risques / Objectifs et métriques
 - « Fundamental principles for effective disclosure »
 - **Recommandations des guides professionnels**
 - **Quantification, ordres de grandeur, matérialité, objectivité**
 - Favoriser le quantitatif vs qualitatif
 - Traitement des obligations vertes, des labels verts
 - **Comparabilité entre compagnies**
 - Communication publique Solvabilité 2
 - Transparence : attention à l'opacité de l' « agrégation » permise par le 173 (décret – IV.)
- **Une communication**
 - **Campagne média France et Internationale**
 - **Recherche de partenariats internationaux sur des principes analogues**

TSP & DOCUMENTS MIS EN LIGNE



- **Premiers documents d'analyse**

- **TFCD:**
 - Recommandations aux « investisseurs institutionnels » pour la transparence d'information sur le risque lié au climat
 - Extrait des « conseils » aux investisseurs institutionnels
- **Solvabilité II : communication**
- **Bibliographie sur le projet**
 - Risque climat et finance
 - Assurance vie

- **Deux initiatives liées aux scénarios prospectifs sur la transition :**

- **Analyse macroéconomique des scénarios de très long terme**
 - TSP : projet VLTROs
 - Scénarios GIEC
 - Scénarios AIE
- **Collecte de séries longues et analyse du lien pétrole/PIB 1880-2016**
 - LIED et Chaire E&P avec le soutien de TSP : programme de recherche CH.DUPIN
 - COURNOT : international
 - NAVIER : France

- **Recherches de partenaires :**

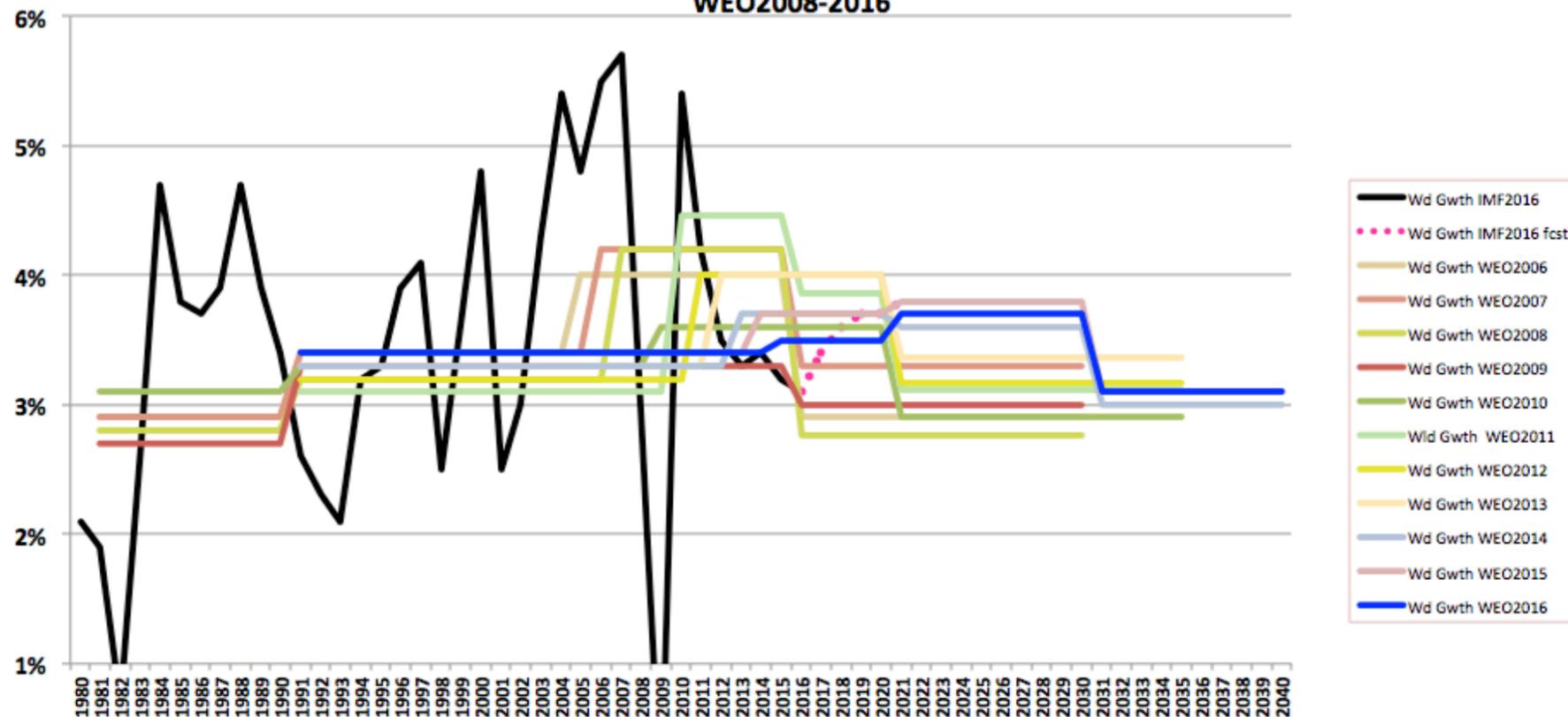
- **Archives**
- **Expertise**
- **Financement**

Historique des scénarios AIE



Global Warming 2017
ALPLBT

World Economic Growth 1980 - 2040
IMF 1980-2015, IMF 2016-2021 fcst &
IEA forecast World Energy Model (WEM)
WEO2008-2016



Conclusions



- **Quelle mobilisation du secteur ?**
 - **Inscrire l'Observatoire 173 sur la durée**
 - Situation initiale fragile
 - Échange planifié avec la FFA : vision collective ou compétition ?
 - **Relations avec les gérants d'actifs : FG et UC**
- **Perspectives :**
 - **Au-delà des assureurs vie**
 - Banques centrales ?
 - **Au-delà du risque climat**
 - Risques sur les ressources
 - **Au-delà de la France**
- **Ambitions**
 - **Contribuer à l'évaluation du dispositif 173 en 2018 sur les exercices 2016 et 2017**

Merci !



- **Annexes**

Un retour positif de la campagne de lancement (extraits)



- [Assoc. Prof.] Salut Michel. Merci pour l'information sur cette très belle initiative. Je serais intéressé à connaître les modalités de travail de l'Observatoire. On en parle un jour prochain ? Amitiés,
- [ONG] Félicitations, cher Michel. On se voit après la COP pour en parler ? Bien à toi ;
- [Expert] merci michel de toutes ces initiatives et de ces nouvelles. toujours de l'énergie, c'est super ! sur l'observatoire, ça m'intéresse, c'est quoi la méthode utilisée ? A plus
- [Assoc. Prof.] Bonjour Michel, Merci et bravo pour cette initiative importante. Il serait bien que [Assoc. Prof.] puisse réfléchir avec vous aux bases d'une coopération sur ce sujet. X, avec qui j'en ai parlé, en est également convaincu et te contactera sous peu dans ce sens. Bien à toi,
- [Assureur] Merci pour ce faire-part de naissance. J'ai demandé (...) de trouver une date pour que nous célébrions cet événement ! Amitiés.
- [Invest. Non Assureur] Bonjour Michel, Bravo pour cette initiative. C'est bien de suivre ce que font (ou pas) les assureurs ...
- [ONG] Merci Michel, Bon courage, et plein succès à l'initiative ! Oui cette épargne devrait bien être redirigée...
- [Int'al ONG] Wonderful to hear from you - and very good timing: we're just about to launch a new network of insurance regulators working on sustainability ; How could we cooperate in this arena? All the best
- [Int'al ONG] Thanks Michel. Looks very interesting.
- [Assoc. Europ.] Merci Michel. Excellente initiative. Ce serait bien en effet de pouvoir avoir une vue d'ensemble de la manière dont les assureurs vont gérer cet Article 173 ! Les interprétations seront multiples.
- [Instit. Fr.] Bravo !
- [Instit. Fr.] merci pour l'information sur cette excellente initiative
- [Instit. Fr.] Merci pour ces informations et bravo pour ce que tu fais. (...). Je te tiens au courant si on peut intégrer tes travaux dans une prochaine conférence XXX.

ANNEXE : l'Article 173 et son décret



- **La loi**

- **Qui :**

- *Entreprises d'assurance, mutuelles, institutions de prévoyance, sociétés de gestion de portefeuille, Caisse des dépôts et consignations, institutions de retraite complémentaire, Institution de retraite complémentaire des agents non titulaires de l'État et des collectivités publiques, Établissement public gérant le régime public de retraite additionnel obligatoire, Caisse nationale de retraites des agents des collectivités locales*

- **Quoi : de nouvelles exigences de transparence pour les investisseurs institutionnels**

- **Comment : décrire les modalités de prise en compte dans leur politique d'investissement des critères sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance. (ESG)**

- **Le décret**

- **précise la présentation-type demandée**

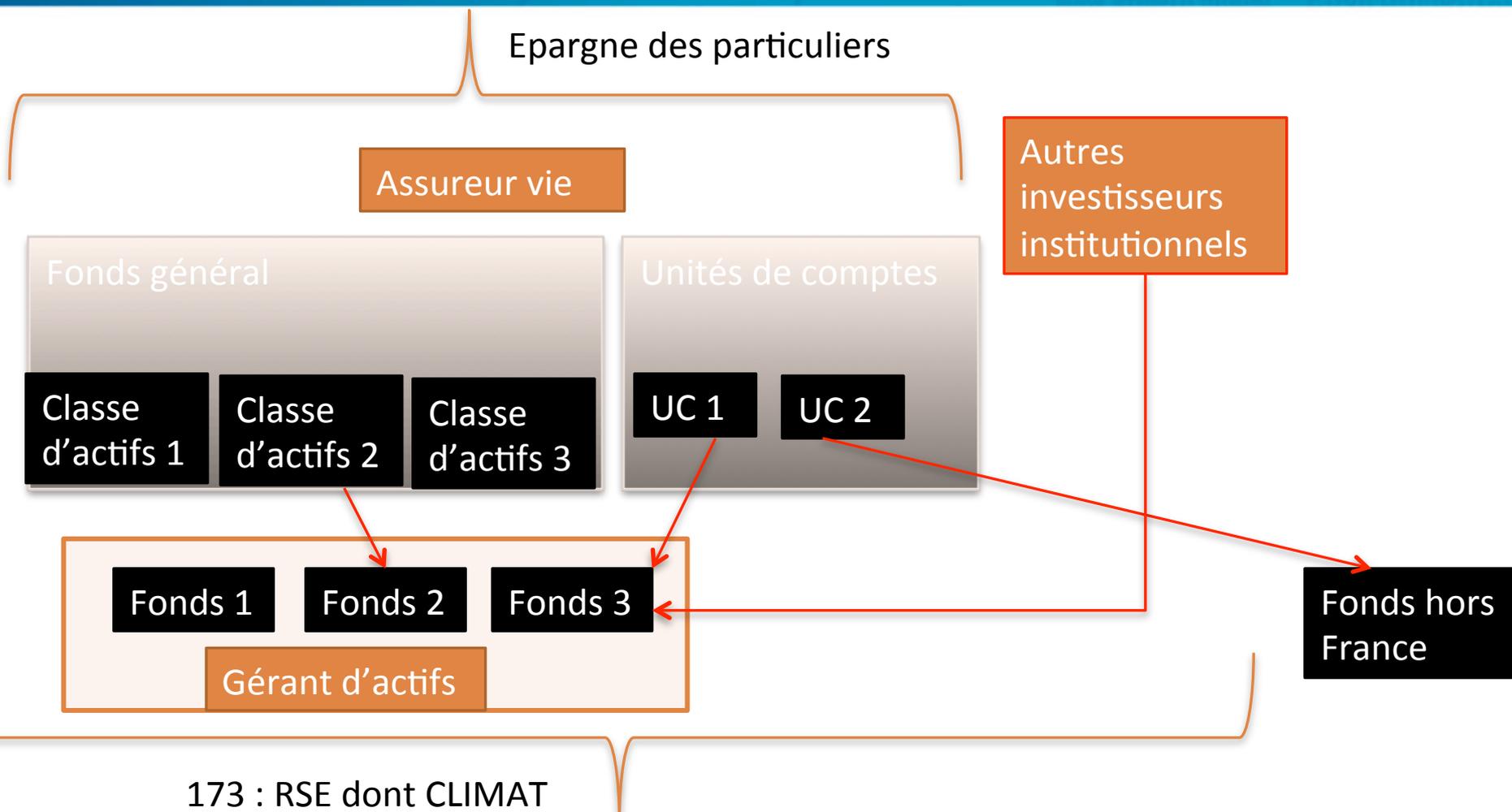
- **Les entités visées devront notamment expliciter :**

- (i) comment elles prennent en compte leur exposition aux **risques climatiques** :
 - (ii) leur contribution à la lutte contre le réchauffement climatique et à la transition énergétique et écologique.

- **Objectif :**

- inciter les acteurs à s'appropriier les enjeux environnementaux, **en particulier liés au changement climatique**, sociaux et de gouvernance.
 - Invitation à décrire publiquement leur prise en compte de ces enjeux, sans imposer de méthode.

ANNEXE : STRUCTURE DE L'ÉPARGNE EN ASSURANCE VIE



Actifs des “investisseurs institutionnels”



Portefeuilles recensés par l'Association Française des investisseurs institutionnels (Enquête AF2I 2015) à fin 2014

**2718 Md€ d'encours institutionnels en France,
1985 Md€ analysés par l'AF2I dans son enquête.**

- Dont 242 Md€ seulement d'actions,
- Dont 1443 Md€ d'obligations,
 - 677 Md€ de souverains et assimilés ;
 - 304 Md€ de financières ;
 - 342 Md€ d'obligations corporate non-financières ...

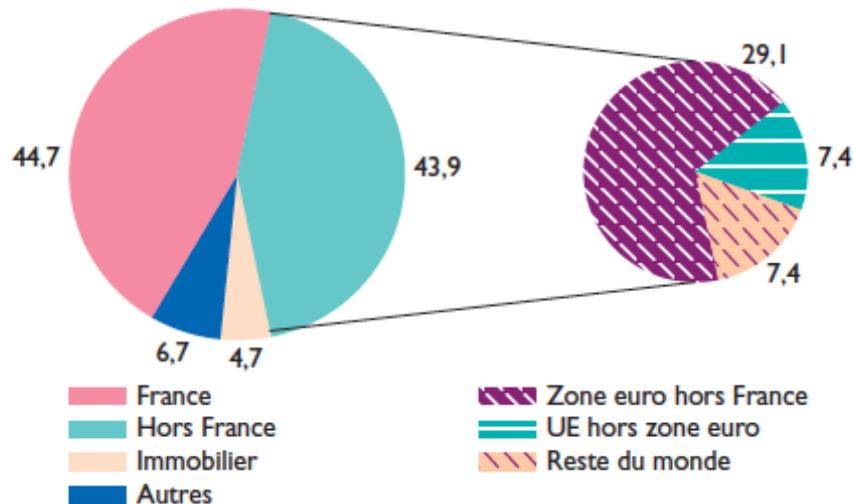
Investissements des assureurs vie



Source : Bulletin de la BdF N° 201 3eme T 2015

Graphique 7 Répartition géographique des titres détenus par les assureurs à fin 2014

(en %)



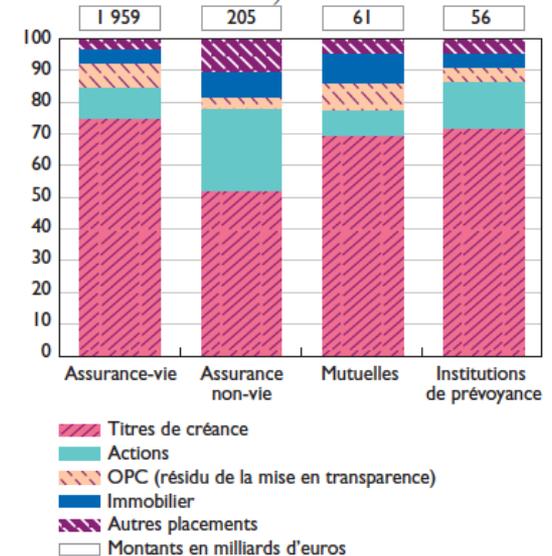
Notes : Les rubriques « autres » et « immobilier » ne peuvent pas être ventilées géographiquement.

Total des placements ventilés = 2 281 milliards d'euros.

Sources : Banque de France, ACPR, TCEP après mise en transparence.

Graphique 1 Allocation des actifs par type d'organisme à fin 2014

(en % de la valeur de réalisation)

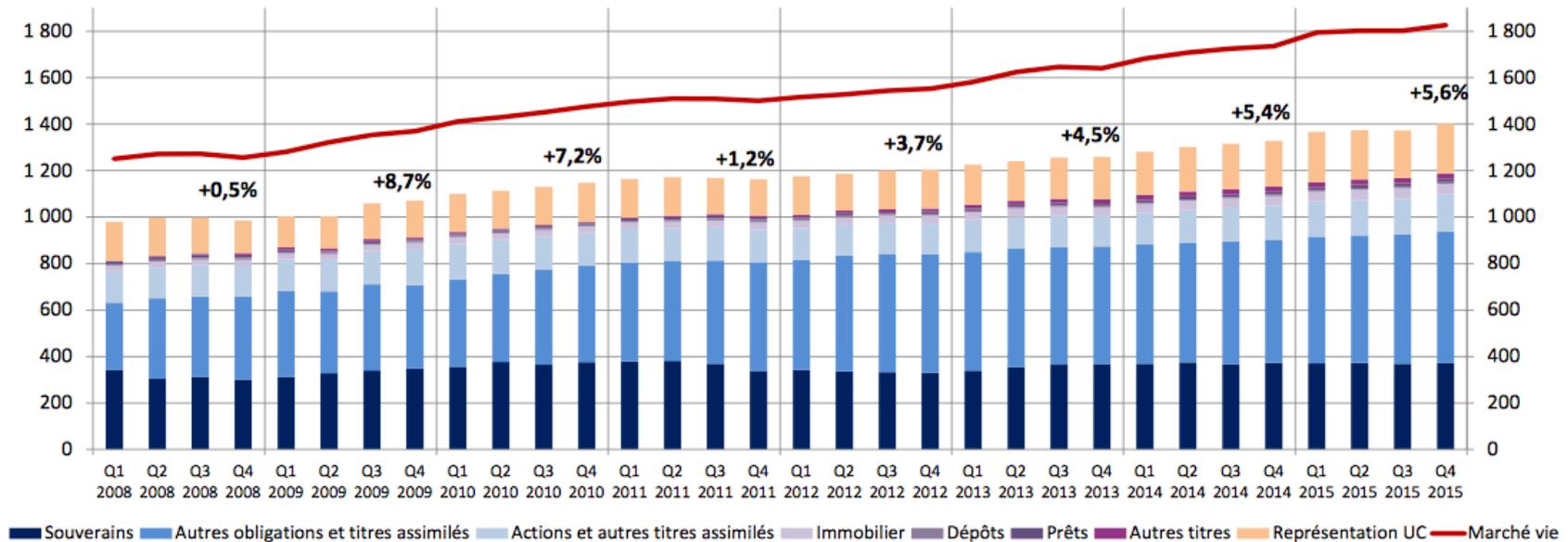


Sources : Banque de France - ACPR, Tableau complémentaire à l'état détaillé des placements (TCEP) après mise en transparence (cf. annexe). Ces documents sont remis annuellement à l'ACPR par les organismes d'assurance, conformément à l'article A.344-3 du Code des assurances.

Assurance vie = FG (fonds général) + UC (unités de comptes)



Graphique 6
Volume de placements de l'échantillon
(VNC en milliards d'euros et variation annuelle* en %)

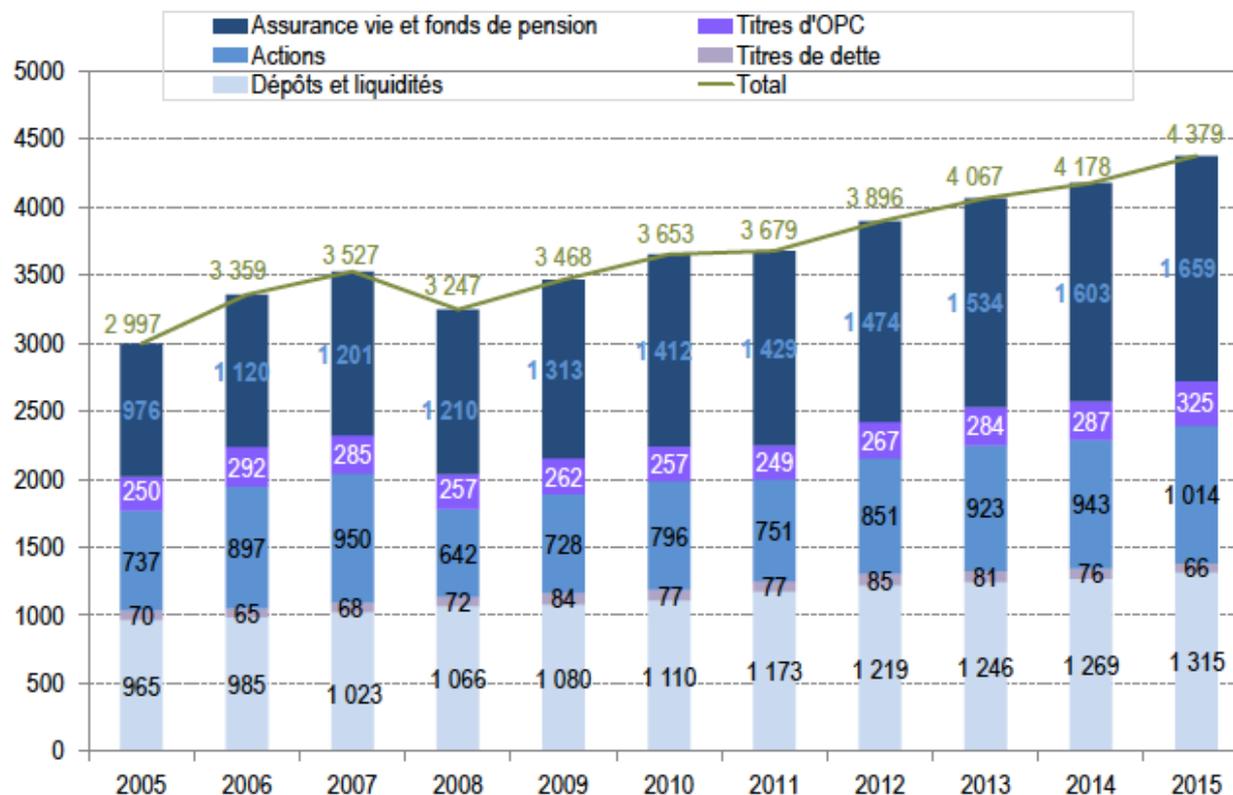


*Variations annuelles : encours à fin de trimestre par rapport à la fin du même trimestre de l'année précédente, sauf pour 2008 (encours à fin d'année par rapport à l'encours du Q1 2008)

Le 1^{er} produit d'épargne des français



Graphique 40 : Principaux encours financiers nets des ménages
(encours annuels nets, en milliards d'euros)



Source : Banque de France, Comptes nationaux financiers, base 2010, calculs AMF.

Répartition des placements des assureurs ...

Répartition des placements à fin 2014 des assureurs, mutuelles et institutions de prévoyance, détaillée par nature de titre, secteur et zone de résidence des émetteurs, après mise en transparence des titres d'OPC en portefeuille

(en %)

	Titres de créance			Actions			OPC			Immobilier			Autres placements	Total général
	Court terme	Long terme	Total	Cotées	Non cotées	Total	Monétaires	Autres	Total	« Papier »	« Pierre »	Total		
France														
SNF	0,0	3,0	3,0	4,0		4,0			0,0			0,0	0,0	7,0
Institutions financières	0,8	16,0	16,8	0,4		0,4			0,0			0,0		17,2
OPC			0,0			0,0	0,4	1,5	1,8			0,0		1,8
Assurances		0,2	0,2	0,0		0,0			0,0			0,0		0,2
État	0,0	16,3	16,3			0,0			0,0			0,0		16,3
Autres APU	0,0	2,0	2,0			0,0			0,0			0,0		2,0
Autres secteurs		0,0	0,0			0,0			0,0			0,0		0,0
Total	0,8	37,5	38,3	4,5	0,0	4,5	0,4	1,5	1,8	0,0	0,0	0,0	0,0	44,7
Zone euro hors France														
SNF	0,0	2,9	2,9	1,9		1,9			0,0			0,0		4,9
Institutions financières	0,1	10,5	10,6	0,6		0,6			0,0			0,0		11,2
OPC			0,0			0,0	0,1	4,5	4,6			0,0		4,6
Assurances		0,2	0,2	0,1		0,1			0,0			0,0		0,3
État	0,0	7,9	8,0			0,0			0,0			0,0		8,0
Autres APU	0,0	0,2	0,2			0,0			0,0			0,0		0,2
Autres secteurs	0,0	0,0	0,0	0,0		0,0			0,0			0,0	0,0	0,0
Total	0,1	21,8	21,9	2,7	0,0	2,7	0,1	4,5	4,6	0,0	0,0	0,0	0,0	29,2
UE hors zone euro														
SNF	0,0	0,9	0,9	0,4		0,4			0,0			0,0		1,3
Institutions financières	0,0	4,0	4,1	0,1		0,1			0,0			0,0		4,2
OPC			0,0			0,0		0,3	0,3			0,0		0,3
Assurances		0,0	0,0	0,0		0,0			0,0			0,0		0,0
État	0,0	0,2	0,2			0,0			0,0			0,0		0,2
Autres APU			0,0			0,0			0,0			0,0		0,0
Autres secteurs	0,0	1,3	1,3	0,0		0,0			0,0			0,0	0,0	1,3
Total	0,1	6,4	6,5	0,5	0,0	0,5	0,0	0,3	0,3	0,0	0,0	0,0	0,0	7,4
Reste du monde														
Total	0,0	5,7	5,7	1,5		1,5	0,0	0,2	0,2			0,0	0,0	7,4
Immobilier														
Total			0,0			0,0			0,0	3,1	1,6	4,7		4,7
Non identifié														
Total		0,4	0,4		2,5	2,5			0,0			0,0	3,8	6,7
Total général	1,0	71,9	72,9	9,1	2,5	11,6	0,4	6,5	6,9	3,1	1,6	4,7	3,9	100,0

Source : Banque de France, TCEP

ART 173 : IV.-Les informations mentionnées au II sont présentées de la façon suivante :



- « 4° Pour les entités intégrées dans le périmètre de consolidation ou de combinaison d'un groupe, les informations du 2° et du 3° du présent II peuvent être présentées de façon agrégée pour l'ensemble du groupe par l'entreprise mère ayant la charge d'établir les comptes consolidés ou combinés.
- « Lorsque l'entreprise mère n'est pas soumise aux dispositions du présent article, la présentation agrégée mentionnée au précédent alinéa peut être faite au niveau le plus pertinent pour le regroupement des entités du groupe soumises à ces dispositions. ».